



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 109361

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur la politique de circulation des oeuvres entre musées nationaux et musées territoriaux. Ce type de politique culturelle est fondamental au regard de l'impératif de démocratisation culturelle. Amener les oeuvres au plus près des publics contribue fortement à la réduction de la fracture culturelle territoriale. Pour prendre un exemple concret, l'on peut citer l'opération « 22 oeuvres du Louvre dans 22 régions » qui s'est déroulée de 2003 à 2007. Aussi aimerait-elle savoir quelles opérations ont été menées depuis 2007 par les musées nationaux en matière de dépôt et de circulation des oeuvres sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109361

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5296

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)